

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE 2023

Délibération n°2023-12-12

L'an deux mille vingt-trois et le 21 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de l'Agora à Saint-Pierre-de-Bœuf, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	26
■ Nombre de votants	:	31
■ Date de la convocation	:	13 décembre 2023

Objet : Culture - CinéPilat : Tarifs 2024

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX (<i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i>), M. Jean-François CHANAL, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER (<i>Pouvoir de M. Philippe ARIÈS</i>) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (<i>Pouvoir de M. Jacques GERY</i>) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL (<i>Pouvoir de Mme Martine MAZOYER</i>) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET (<i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
PÉLUSSIN :	Mme Agnès VORON (<i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i>) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS (<i>Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER</i>) -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (<i>Pouvoir à Mme Annick FLACHER</i>) -
VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER (<i>Pouvoir à M. Michel BOREL</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, Mme Martine JAROUSSE.

M. le vice-président explique que pour faire suite à la réunion de la commission Culture, il est proposé les modifications de tarifs suivantes, afin de prendre en compte :

- L'évolution des tarifs GRAC au 1^{er} janvier 2024,

NOM DU TARIF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	REMARQUES – Conditions d'application
TARIF PLEIN	6.50 €	6.80 €	
TARIF REDUIT	5.50 €	5.70 €	- Moins de 18 ans, lycéens, apprentis, étudiants, - Porteurs de la carte volontaire Service Civique, - Demandeurs d'emploi, - Pour tous, tous les jeudis (sauf fériés), - Pour certaines séances, courts ou moyens métrages, - Séances particulières en partenariat avec un événement (Festival), une structure intercommunale ou associative.
TARIF RÉDUIT ACCOMPAGNATEUR SÉANCES JEUNE PUBLIC	5.00 €	5.00 €	Séance de -50min
TARIF JEUNE PUBLIC TARIF JEUNE PUBLIC GROUPE	4.00 €	4.20 €	Ouverture du tarif jusqu'aux -15 ans, Groupe : Centres de loisirs, IME, etc.
TARIF ABONNÉS 10 places	5.30 €	5.30 €	Vendus par carte Abo 10 places : 53 €, + 1 € à la création de la carte rechargeable, Places valables 1 an à compter de la date d'achat.
TARIF ABONNÉS 6 places	5.30 €	5.50 €	Vendus par carte Abo 6 places : 33 €, + 1 € à la création de la carte rechargeable, Places valables 1 an à compter de la date d'achat.

NOM DU TARIF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	REMARQUES – Conditions d'application
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	5.00 €	- Soirées avec plusieurs films (2 films ou plus), - Séances spéciales, Pas de limitation en nombre/an.
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	5.00 €	
TARIF SPÉCIAL	4.00 €	4.00 €	- Soirée avec au moins 5 films (Nuit du cinéma).
TARIF HORS FILM	12.00 €	12.00 €	
TARIF CE	5.20 €	5.20 €	Carnet de 10 tickets CE vendus à 52 € par la CCPR.
PASS CULTURE Part individuelle	5.50 €	5.70 € 5.00 €	Application du tarif réduit, Possibilité d'utiliser le tarif à 5 € pour des séances spéciales.
PASS RÉGION	5.00 €	5.00 €	
PASS RÉGION + séniors	7.00 €	7.00 €	
CINÉ CHÈQUES	5.50 €	5.50 €	
CHÈQUES GRAC	5.20 €	5.20 €	
CHÈQUES GRAC	5.20 €	5.50 €	Offre ponctuelle
TARIF GROUPE	4.30 €	4.50 €	- Groupe de 10 personnes minimum, - Séances Séniors.
SÉANCE SCOLAIRE Hors dispositifs nationaux	3.30 €	3.50 €	
SÉANCES SCOLAIRES Maternelle/École et Cinéma Dispositifs nationaux	2.50 €	2.50 €	
SÉANCES SCOLAIRES Collège au Cinéma Dispositifs nationaux	2.50 €	2.80€	
PASS CULTURE Part Collective Scolaire Hors dispositifs nationaux	3.30 €	3.50€	
CINÉ GOÛTER	5.10 €	5.10 €	
TARIF SPÉCIAL DANS LE CADRE DE FESTIVALS	4.00 € 3.50 € 4.00 € 4.00 €	4.00 € 3.50 € 4.00 € 4.00 €	Festival Télérama, Festival Télérama enfant, Printemps du cinéma, Fête du cinéma : ➤ Tarifs hors majoration, séance 3D, séances spéciales.
TARIF EXCEPTIONNEL	8.00 €	8.00 €	
SUPPLÉMENT 3D	+ 1.50 €	+ 1.50 €	

NOM DU TARIF	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	REMARQUES – Conditions d'application
GRATUIT	0.00€	0.00 €	Cartes professionnelles, Cartes presse, Invitation distributeurs, Chèque GRAC gratuit, Intervenants cinéma, Accompagnateurs groupe (1 pour 10 payants).
<u>SUPPLÉMENT ANIMATION</u>	De 1 € à 20 €	De 1 € à 20 €	Pour les séances spéciales (ciné-goûter, animation, ateliers, buffet, etc.).
<u>VENTE D’AFFICHES</u> Grande affiche récente Petite affiche récente Grande affiche (+ de 2ans) Petite affiche (+ de 2 ans)	6.00 € 4.00 € 3.00 € 2.00 €	6.00 € 4.00 € 3.00 € 2.00 €	
<u>Vente d'encarts publicitaires</u>	260.00 € HT 312.00 € TTC	291.67 € HT 350.00 € TTC	Tarif unitaire pour l'encart.

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- Approuve les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Charles ZILLIOX